

Pour rappel, comme lors de nos précédents rapports, nous avons pris la décision de ne pas comptabiliser les nombreuses publications qui nous ont été signalées face à la difficulté d'identifier certains auteurs et l'incertitude quant à leur localité géographique précise. Seules exceptions, nous avons recensé les commentaires antisémites qui ont été postés sur la chaîne YouTube de la CICAD suite à des vidéos mises en ligne par notre équipe. Nous estimons que de la même manière que nous comptabilisons un email au contenu antisémite ciblé, envoyé, par exemple à la CICAD, un commentaire laissé sur notre chaîne YouTube vise exactement le même but. De plus, nous avons comptabilisé comme un acte les commentaires sur Twitter qui ont été faits sous le pseudonyme «Justice\_is\_coming» (voir ci-dessous). La virulence des propos tenus et l'identification de la personne comme étant clairement domiciliée à Genève a justifié ce choix. En outre, il existait jusqu'à récemment un flou juridique quant au statut des comptes sur les différents réseaux sociaux. La législation se précisant de plus en plus autour de cette question, nous serons amenés dans les prochaines années à réexaminer la comptabilisation de ces actes. Pour illustrer ce propos, nous nous référons à une affaire récente où une élue municipale genevoise a été condamnée pour « injures et diffamation » suite à des commentaires postés sur Facebook .<sup>2</sup>

2 Pour plus d'informations voir Elue condamnée suite à un post sur Facebook. GHI. 4.02.2015. <http://www.ghi.ch/le-journal/geneve/elue-condamnee-suite-un-post-sur-facebook>

3 Commentaires haineux: «La Suisse doit pousser Facebook à agir», Tribune de Genève. 3.8.2014. <http://www.tdg.ch/suisse/commentaires-haineux-suisse-doit-pousser-facebook-agir/story/18164291?track>

Rappelons également que dans une interview récente accordée aux SonntagsZeitung, Martine Brunschwig Graff, Présidente de la Commission fédérale contre le racisme déclare, « nous devons empêcher que les déclarations pénalement répréhensibles restent sur Facebook ou d'autres médias sociaux, tout en sachant qu'ils violent la loi ». Reconnaisant la même tendance que la CICAD, à savoir la libération des propos haineux sur internet, elle ajoute « aujourd'hui, il existe une absence de tabou et de retenue que nous n'avons jamais connue jusqu'à maintenant »<sup>3</sup>. Nous avons cependant tenu à consacrer une nouvelle fois cette année une place à cette problématique en évoquant quelques exemples qui ne sauraient être passés sous silence.

Article paru dans le 20 minutes du 13 août 2014.

### Le Hussard Noir

En août 2014, un policier genevois, sous le pseudonyme « Hussard Noir » avait été sanctionné suite à de nombreuses publications sur Facebook où il faisait l'apologie du IIIème Reich et affichait sans détour son admiration pour le nazisme. A noter que la CICAD connaissait déjà le profil du « Hussard Noir » mais ne disposait pas des moyens nécessaires pour l'identifier. Muté au service administratif, le policier encourt également des sanctions. Le policier a été licencié.



### Justice\_is\_coming

En référence à un bébé de 3 mois assassiné dans un attentat terroriste à la voiture le 22 octobre 2014 à Jérusalem. Sous le pseudonyme « Justice\_is\_coming » une étudiante vivant à Genève postait des commentaires antisémites virulents sur son compte Twitter : Après avoir pris connaissance de tous les éléments dans le dossier, la CICAD a décidé de dénoncer pénalement les propos antisémites tenus par cette étudiante genevoise. Au vu de ce qui précède, nous ne pouvons qu'appeler à une prise de conscience quant aux possibilités offertes par les réseaux sociaux et, de manière plus générale, les nouvelles technologies, à ceux qui souhaitent déverser leur haine.



### L'actualité : quand antisémitisme se confond avec antisionisme

Les langues se délient tout particulièrement au mois de janvier, prélude à la venue de Dieudonné à Nyon. « Victime » première du «lobby Juif » dont « Hollande et ses sbires » et le Conseil d'Etat sont « les marionnettes», il est permis de tout dire lorsqu'il s'agit de défendre

4 L'utilisation du nom « sioniste » à la place du nom « juif » afin, par exemple, d'éviter des poursuites judiciaires est revendiquée par Dieudonné lui-même. Voir Se prétendant antisioniste, de quoi Dieudonné est-il vraiment le nom ? Francetv info. 30.12.2013. <http://blog.francetvinfo.fr/scenes-politiques/2013/12/30/se-pretendant-anti-sioniste-de-quoi-dieudonne-est-il-vraiment-le-nom.html>

Dieudonné. Même de blâmer les Juifs ou plus couramment les sionistes pour leurs persécutions<sup>4</sup>. Ainsi suite à un article paru dans Le Matin intitulé « Face à face entre pro et anti-Dieudonné à Paris » en janvier 2014, un lecteur s'interroge « si ils ont toujours été persécuté partout, ce n'est certainement pas sans raison. Et cette question il faudrait qu'ils se la pose une bonne fois pour toute. Comment se fait-il que depuis 2000 ans partout où ils s'installent ils sont éjecté à coups de pied par le peuple au bout de 50 ans ? C'est connu parce qu'ils sont les gentils et les autres sont les méchants n'est-ce pas ? ».

Nous constatons que lorsque les lecteurs discutent de Dieudonné, Israël s'invite souvent dans les débats. Il devient souvent une métaphore pour représenter les Juifs, cause de tous les maux. Pour un lecteur, par exemple, « La France est une province d'israël, c'est clair et net... Que l'on aime ou pas Dieudo, le problème ne vient pas de là, il vient que c'est israël qui dicte sa loi en France via des associations juive et interdit les gens de penser et parler librement ». Mais, pour certains, ce phénomène ne semble pas seulement se limiter à la France comme nous le rappelle un commentaire anonyme posté sur le site de Frank Brunner, Intérêt Général : « les quelque 17.000 juifs, qui sont présents en Suisse, veulent nous imposer leur diktat, à travers leurs organisations partisans. Ils n'hésitent pas à instrumentaliser la justice, le monde politique, l'économie et la finance pour arriver à leurs fins. La plupart est avant tout juifs et Israéliens avant d'être Suisse ! ».

Le propos antisémite de cet individu est révélateur à plus d'un titre pour comprendre certains fondements de l'antisémitisme qui pullulent à travers les commentaires recensés cette année. Il mérite donc que nous nous y arrêtions quelques instants pour des explications. Ainsi, en quelques phrases, l'auteur de ce propos résume les idées antisémites le plus souvent véhiculées: à savoir celles de contrôle et de complot par « l'instrumentalis[ation] de la justice, du monde politique, de l'économie et de la finance » pour nuire à l'humanité et « imposer leur diktat ». Il évoque également celui de la double allégeance qui consiste à « accuser les citoyens juifs d'être plus loyaux envers Israël, ou envers les priorités supposés des Juifs dans le monde, qu'aux intérêts de leur propre nation »<sup>5</sup>. Mythe souvent repris dans le discours antisémite et antisioniste.

Mais le déchainement de la parole antisémite a atteint son apogée lors la guerre entre Israël et le Hamas pendant l'été 2014. L'opération Bordure Protectrice a justifié pour certains de donner libre cours aux propos les plus virulents. Appel à la destruction de l'Etat d'Israël, comparaison entre la politique israélienne et celle des nazis, tenir les Juifs pour collectivement responsables de la politique israélienne, utilisation des mythes de l'antisémitisme classique pour décrire la situation en Israël, tout était présent dans les commentaires que nous avons recensés. Nous précisons une nouvelle fois qu'il ne s'agit pas ici de remettre en cause le droit de critiquer la politique d'Israël comme celle de n'importe quel pays, mais les événements au Proche-Orient ne peuvent en aucun cas être utilisés pour justifier l'antisémitisme et l'antisionisme.

### Quelques exemples pour illustrer nos observations

« Votre grand Israël se fait de jour en jour de plus en plus d'ennemi avec sa politique digne du nazisme, Gaza n'est que la reproduction d'un ghetto, voir d'un camp de concentration. Laisser les forces islamistes combattante se mettre d'accord car tôt ou tard ils s'arrangeront et votre israël mordra la poussière, les ricains ne bougeront pas le petit doigt pour éviter un borbier de plus. »

5 Voir l'annexe sur la définition de l'antisémitisme

« et la parole des juifs elle s'habille de quoi selon vous... Du voile de l'éternel mensonge dont ils se recouvrent pour paraître devant leur dieu. »

« Ca y est, on va victimiser encore une fois les Israéliens. Aujourd'hui, on ne peut pas se révolter devant autant d'injustices sans que l'on nous traite de Nazis ou des anti-sémites. Les Juifs jouent là-dessus. Le fait d'être juif ne donne pas le droit de faire exactement ce qu'ils ont fait les Nazis envers leur peuple. On ne peut pas se venger des Nazis en s'attaquant aux Palestiniens aujourd'hui. »

« Je fais parti des gens qui était pour 2 états, mais j'ai entendu des gens du Talmud dire que je suis sous homme, que les goyim ne sont la que pour servir les juifs, le livre les autorisent à me tuer pour prendre mon cœur si un juif en a besoin. amusant de voir que le crif est contre le racisme. Demantelant toute association qui n'a pour but que d'infiltrer le pays. Tous les humains egaux »



6 Voir Manifestation anti-Israélienne devant la synagogue. CICAD. 20.08.2014.

Autre acte plus inquiétant, une femme munie d'un drapeau palestinien est venue, parfois accompagnée, à plusieurs reprises, manifester devant la synagogue Beth Yacoov à Genève. Elle aurait en outre déclaré : « toute synagogue est une ambassade d'Israël » et « je pense qu'il faudrait remplacer les mots « Juif » par « Palestinien » et « Hitler » par « Netanyahou » sur cette plaque commémorative, vous ne pensez pas ? Au-delà d'une provocation intolérable, cet acte antisémite marque un tournant inacceptable dans la manière dont la communauté juive de Suisse romande est tenue pour responsable de la politique Israélienne par certains activistes anti-Israéliens. Comme l'explique, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD : « On a franchi une ligne rouge. Des gens peuvent manifester à Bel-Air ou au Molard, mais dès lors que la cible de leur mécontentement devient la communauté juive, on a affaire à de l'antisémitisme. En dix ans de travail à la CICAD, je n'ai jamais vu ça. C'est la première fois que ce genre de comportement se produit à Genève.»<sup>6</sup>

Bien que cette année nous ayons été frappés par le nombre important de commentaires antisémites enregistrés, d'autres tendances restent pour nous des sources d'inquiétudes, dont les milieux catholiques intégristes, illustrés par le site de Julien Gunzinger, Eschaton.ch. L'existence de groupuscules d'extrême droite tels que Le Parti Nationaliste Suisse, Genève Non Conforme ou le chapitre Suisse d'Egalité et Réconciliation, le mouvement d'Alain Soral, reste également une réalité en Suisse romande. En 2012 et 2013, nous relevions également le « développement de réseaux extrémistes qui surfent sur la théorie du complot » pour qui les maux du monde ont une source bien identifiée : les Juifs. Au vu des chiffres relevés pour l'année 2014, cette inquiétude est plus que jamais justifiée. La CICAD continuera ainsi son travail de veille, d'information et de sensibilisation en 2015.